



Modalités et procédure du remboursement de la double licence sport adapté et en Pays de la Loire

Le Conseil Régional des Pays de la Loire mène depuis 2004 une politique volontariste en direction des publics handicapés, notamment à travers la Charte Régionale des activités sportives pour les publics handicapés. A ce titre, via le Comité Régional ou la Ligue de des Pays de la Loire, il rembourse la licence FF... des sportifs ayant parallèlement souscrit une licence sportive auprès de la Fédération Française du Sport Adapté.

Cette possibilité est également ouverte aux dirigeants et arbitres.

Modalités de mise en œuvre :

- 1- Prendre sa licence Sport Adapté au sein d'un club affilié à la FFSA
- 2- Prendre une licence sans avance d'argent auprès d'un club affilié à la FF... (qui peut être le même club en cas de section), en fournissant le présent document et la photocopie de la licence FFSA
- 3- Le club affilié FF... envoie au Comité Régional de le formulaire (voir feuille jointe) rempli, accompagné des documents demandés et sa facture de remboursement de la licence de
- 4- Le Comité Régional rembourse le club affilié FF..., et expédie au Conseil Régional des Pays de la Loire une demande annuelle de couverture au titre de la convention d'objectifs 2009-2012

Plus d'informations :

Ligue Sport Adapté des Pays de la Loire
Maison des Sports Bâtiment C
44 rue Romain Rolland
44100 Nantes
02 51 80 79 54
sportadapte.paysdelaloire@gmail.com



Document récapitulatif pour la prise en compte du remboursement de la double licence sportive

club affilié à la F.F.S.A., n° d'affiliation :

adresse :

C.P. : ville :

club affilié à la F.F.....:

adresse :

C.P. : ville :

Sportif(s)

NOM	Prénom	Licence (sportif/ dirigeant/arbitre)	N° licence FFSA	N° licence FF...	Signature

date :

signature et tampon des 2 clubs :

justificatifs à joindre : photocopie des deux licences. Seule la licence FF... sera remboursée, directement au club FF...

(facture à faire au Comité Régional de des Pays de la Loire).

Ce document rempli, accompagné des photocopies des deux licences et de la facture du club FF..., est à expédier au Comité Régional ou ligue homologue.